



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99671

VALABLE JUSQU'AU

15/04/2027

ÉDITÉ LE

08/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/09/2004

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHAMBERY 2004B50592

Siret : 479 510 802 00024

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8109101

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-160608

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-160608

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : B.3.B CHARPENTE

144 ZA DU VERNEY  
VICLAIRE  
73640 SAINTE-FOY-TARENTEISE

Téléphone : 04 79 07 59 74

Fax :

Portable : 0611665310

Site Internet : www.societes-bimet.com

E-mail : contact@societes-bimet.com

Responsabilité légale :

HOLDING INVESTISSEMENT BIMET BENJAMIN (914 370 176) / BIMET BENJAMIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	30/03/2026
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	30/03/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.